

## **Regard des médecins libéraux sur leurs conditions d'exercice depuis 10 ans**

Enquête qualitative Kynos / URPS médecins libéraux Ile-de-France mars-mai 2015

En dix ans, l'exercice de la médecine libérale a été modifié par de nombreuses mesures, de la réforme du médecin traitant en 2006 à la mise en place de la rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) en 2011, en passant par la généralisation de la télétransmission. En complément des études quantitatives menées sur différents aspects de la profession (coordination des soins, accumulation des tâches administratives, temps passé au téléphone, etc.), l'URPS médecins libéraux Ile-de-France a souhaité réaliser une enquête qualitative auprès des médecins libéraux franciliens, par focus group\*, destinée à mesurer l'impact de l'évolution de certains facteurs sur la perception de leur exercice.

### **L'organisation et la vie au cabinet médical**

Durant la dernière décennie, les médecins libéraux, toutes spécialités confondues, ont vu progressivement leur activité et leur façon de travailler se modifier et ils se sont adaptés.

Ils constatent un accroissement du temps passé aux tâches administratives<sup>1</sup> et comptables au détriment du temps passé à l'exercice proprement dit de la médecine. L'accès aux soins n'en est pas facilité, surtout dans le contexte de démographie médicale actuelle.

Ils soulignent le problème majeur que représente la mise aux normes accessibilité de leur cabinet, en raison de l'infaisabilité fréquente, du coût élevé des travaux à réaliser, du coût de l'achat ou de la location d'un bien aux normes, et de « l'impossibilité » de transmission d'un cabinet qui n'est pas aux normes en cas de cessation d'activité.

### **L'équipement et les outils informatiques**

Les médecins libéraux sont informatisés et se sont équipés des logiciels de gestion et des outils de télétransmission demandés par l'Assurance maladie, malgré le coût en temps et en argent. Soulignant l'impact positif de cette évolution dans leur exercice quotidien (accélération et simplification des tâches) et pour la qualité de la prise en charge des patients, ils constatent néanmoins une augmentation des tâches informatiques à accomplir. Par ailleurs, ils redoutent que ces outils ne soient utilisés par l'Assurance maladie pour contrôler leurs pratiques.

### **Les relations avec l'Assurance maladie**

La majorité des médecins libéraux n'est pas convaincue de l'utilité des délégués assurance maladie (DAM), même s'ils déclarent les recevoir. S'ils acceptent qu'un regard soit porté sur leur pratique, ils souhaitent que ce travail soit réalisé par une structure indépendante de l'Assurance maladie, évitant ainsi une nouvelle fois le sentiment de contrôle.

---

<sup>1</sup> Cf. *Étude sur les tâches cumulatives réalisées par le médecin généraliste* – URPS médecins IdF – mars 2012

Ils désapprouvent les critères de la ROSP, qu'ils jugent donc discutables. Perçue à terme comme un outil de contrôle par l'Assurance maladie, la ROSP apporte néanmoins un complément de revenu pour le moment, à défaut d'une revalorisation du « C ».

### **La réforme du médecin traitant**

Les médecins libéraux interrogés se montrent ambivalents dans leur opinion sur la réforme du médecin traitant. Si elle a permis une meilleure connaissance de leur file active et donc un meilleur suivi des patients, le dispositif présente toutefois des lacunes importantes : ils ont le sentiment d'être sollicités et mis à contribution par les services de l'Assurance maladie, sans reconnaissance ni contrepartie suffisante, compte-tenu de leur contribution aux informations données quant au parcours de soins des patients

### **Vision de l'avenir et aspirations**

Pour les 10 ans à venir, les médecins libéraux craignent pour leur liberté, leur indépendance et la qualité de leur exercice, devant un contrôle des tutelles encore accentué et basé sur des critères qu'ils jugent non pertinents.

Lucides, ils s'inquiètent de la désertification médicale annoncée et du pourcentage insuffisant d'installation libérale, ne permettant pas de transmettre leur cabinet et leur patientèle

Toutefois, ils restent, dans l'ensemble, passionnés par leur métier; une majorité d'entre eux se déclare prêt à poursuivre une activité au-delà de l'âge légal de départ à la retraite et se soucie de la transmission de leur cabinet.

### **\*Méthodologie de l'enquête qualitative par focus group**

Un focus par département a été organisé dans la région Ile-de-France entre mars et mai 2015, rassemblant 55 médecins, dont 42 médecins spécialistes de médecine générale et 13 médecins d'autres spécialités. Tous étaient installés dans la région Ile de France depuis plus de 10 ans.

### **Contacts :**

URPS médecins libéraux Ile-de-France

**Nathalie Micolas**, responsable du service études T. : 01 40 64 56 92

**Docteur Claude Martineaux** T. : 06 60 40 81 07 - **Docteur François Wilthien** T. : 06 13 60 54 31

Coordonnateurs de la Commission Spécialistes en Médecine Générale